

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 5 juin 2020, à 14h30, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 28 mai 2020 se sont réunis à l'Abbaye Royale de l'Epau salle Michel d'Aillières, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

Présents : M. Frédéric BEUCHEF, Vice-Président, M. François BOUSSARD, Vice-Président, Mme Marie-Pierre BROSSET, Vice-Présidente, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, M. Laurent HUBERT, Conseiller départemental, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Vice-Présidente, M. Régis VALLIENNE, Vice-Président.

Excusés : Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. Yves CALIPPE, Conseiller départemental, M. Christophe CHAUDUN, Conseiller départemental, Mme Elen DEBOST, Conseillère départementale, Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental.

Absents : M. Emmanuel FRANCO, Vice-Président.

Procurations : M. Fabien LORNE donne pouvoir à M. Dominique LE MÈNER, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN.

Invités : M. Samuel Chevallier, Président de la Commission Insertion et Logement, Mme Martine Crnkovic, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

M. Jérôme Sterkers, Directeur de cabinet et M. Olivier Dubosc, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

- 1 **Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à 6 familles pour un montant total de 4 800 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour

- 2 **Remplacement des appels malade et de l'autocommutateur au sein de L'EHPAD « la Petite Bruyère » de Vibraye demande de subvention d'investissement**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention d'investissement de 36 251,10 € à l'EHPAD « La Petite Bruyère » de Vibraye au titre des travaux relatifs à l'hygiène, à la sécurité et à l'accessibilité.

Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour

- 3 **Aide à l'investissement pour l'acquisition d'un véhicule frigorifique destiné au portage des repas à domicile des personnes âgées dépendantes par "VBFR Le Mans Les Menus Services"**
Il est proposé à la Commission permanente d'accepter la demande d'aide à l'investissement de 7 000 € pour l'organisme habilité à l'aide sociale "VBFR Le Mans Les Menus Services" pour l'acquisition d'un véhicule frigorifique destiné au portage de repas à domicile des personnes âgées dépendantes.

Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour

Commission Insertion et Logement

- 4 **Insertion-Programme Départemental d'Insertion 2019/2021**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder :
- 5 000 € pour du matériel professionnel destiné au chantier Circuit des 24h du Mans et
5 000 € pour du matériel professionnel destiné au chantier Orée de Bercé Béloinois à Etudes et Chantiers ;
- 5 000 € pour du matériel d'entretien des espaces verts et des locaux à ESTIM ;
- 5 000 € pour du nouveau matériel professionnel au Centre Social Marie Louise Souty – Champagne Colinoise ;
- 5 000 € pour des travaux de rénovation et aménagement des locaux à Sport Action Jeunesse.
D'habiliter le Président à signer les cinq conventions correspondantes ainsi que l'avenant n° 4 à la convention avec ARGOS pour la mise en place du don des ordinateurs réformés du Département vers les bénéficiaires du RSA.

Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour

5 **Logement - aides à la pierre**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer : 1) Au titre des aides à la pierre pour la production de logements sociaux : 120 120 € à Sarthe Habitat pour la construction de 44 logements à Changé. 2) Au titre de l'aide départementale aux PLAI : 85 000 € à Sarthe Habitat pour la construction de 17 logements PLAI. 3) Au titre des aides à la pierre pour la démolition de logements sociaux : 170 000 € à Sarthe Habitat pour la démolition de 34 logements à La Flèche. 4) Au titre de l'aide départementale à la démolition 25 915 € pour 34 logements.

Accord de la Commission Permanente, avec 12 votes pour.

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

Commission Réussite éducative et Citoyenneté

6 **Équipement matériel et mobilier dans les collèges publics**

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver la répartition des subventions équipement et mobilier dans les collèges publics pour un montant global de 3 074,35 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

7 **Fonds départemental des services d'hébergement (FDSH)**

Il est proposé à la Commission permanente de retenir l'ensemble des demandes de subventions au titre du fonds départemental des services d'hébergement pour un montant global de 17 466 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

8 **Tarifs de demi-pension 2020 - Ajustements**

Il est proposé à la Commission permanente d'ajuster les conditions de remises d'ordre dans le cadre de la situation particulière de déconfinement et de la réouverture progressive des établissements scolaires. Il s'avère donc nécessaire d'accorder les remises d'ordre aux élèves qui ne reviendront pas au collège et les jours où les élèves n'auront pas cours.

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

Commission Infrastructures routières

9 **Virement d'autorisation de programme dans le programme P0048 pour les travaux du giratoire de l'Océane**

Il est proposé à la Commission permanente de valider un virement d'autorisation de programme d'un montant de 4 400 000 € à l'intérieur du programme P0048 du programme "Déviation de Saint-Calais" vers le programme "Giratoire de l'Océane".

Accord de la Commission Permanente, avec 17 votes pour

Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable

10 Fonds de soutien d'urgence

Il est proposé à la Commission permanente de modifier un critère d'éligibilité au fonds de soutien d'urgence mis en place au titre du Covid (date de création de l'activité).

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

11 Dotations cantonales associatives

Il est proposé à la Commission permanente de valider l'attribution des dotations cantonales des cantons de Bonnétable, Château-du-Loir, La Flèche, Le Mans 6, Mamers, Saint Calais et Savigné-l'Évêque pour un montant total de 152 729 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

12 Aide exceptionnelle "sécuriser les points d'achats"

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une aide forfaitaire de 300 € à chaque structure agricole sarthoise disposant d'un point de vente et qui en fera la demande, afin de leur permettre de prendre les mesures de sécurité nécessaires dans le cadre de la pandémie du COVID-19 et de valider le cadre d'aide joint en annexe 1.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

13 Politique de l'eau

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'arrêter la programmation prévisionnelle pour l'assainissement en 2020, ci-jointe (annexe 1) sous réserve que les dossiers soient déclarés complets, pour un montant de 168 698 € ;
- de décider de subventionner sur ce programme l'opération de Saint Longis répertoriée en annexe 2, pour un montant de 121 000 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

14 Environnement

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer, dans le cadre des aides de la nouvelle dynamique en faveur du bocage :

- 5 458 € à destination des agriculteurs,
- 1 916 € à destination des particuliers, associations ou entreprises,
- 1 120 € au titre des frais d'ingénierie à la Chambre d'Agriculture.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

15 Modification statutaire du Pays de la Haute Sarthe pour la prise de compétence Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

Il est proposé à la Commission permanente de valider la modification des statuts du Syndicat mixte de la Haute Sarthe pour la prise de compétence Plan Climat Energie Territoire.

Accord de la Commission Permanente, avec 19 votes pour

16 Actions Culturelles

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes : 943 250 € au titre du SDEA ; 75 000 € au titre des scènes missionnées, réseau accueils de résidences « Création en Sarthe » ; 61 200 € au titre du réseau de diffusion du spectacle vivant « Scènes en Sarthe » ; 91 800 € au titre du réseau « Scènes départementales jeune public » ; 12 825 € au titre des manifestations et initiatives culturelles diverses et d'autoriser le Président à signer les conventions ou avenants financiers avec les collectivités adhérentes.

Accord de la Commission Permanente, avec 14 votes pour.

MM. Christophe ROUILLON, Maire de Coulaines, M. Frédéric BEAUCHEF, Président de la Communauté de communes Maine Saosnois, M. François BOUSSARD, Président de la Communauté de communes Sud Sarthe, Mme Béatrice PAVY-MORANCAIS, Maire de Montval sur Loir.

17 Modification du règlement de la salle de lecture des Archives départementales

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver le projet de modification du Règlement pour le public des Archives départementales joint en annexe.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

18 Aides aux sports

Il est proposé à la Commission permanente de répartir une somme globale de 47 500 € au titre des aides aux sports.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

19 Modifications des statuts du Syndicat Mixte du Circuit des 24 Heures

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver l'ensemble des modifications apportées aux statuts du Syndicat Mixte du Circuit des 24 Heures telles qu'elles sont rédigées dans le projet modificatif joint en annexe.

Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour et 6 abstentions.

20 Tourisme

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'attribuer une subvention de 10 000 € à la commune de Malicorne-sur-Sarthe pour la conduite d'une étude pré-opérationnelle interrogeant les conditions de développement d'une cité d'art et 4 368 € à la commune de Saint-Calais pour la création du parcours découverte Petite Cité de Caractère,
- d'approuver la mise en place d'une Commission départementale Tourisme et Handicap et de valider sa composition.
- d'inscrire au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires de sport de nature les espaces de pratique validés lors de la dernière séance plénière de la CDESI.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

Commission Finances, Ressources et Administration générale

21 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Champfleu**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 100% pour un emprunt d'un montant global de 640 165 € destiné à financer la réhabilitation de 13 logements locatifs situés à Champfleu, résidence Sylvestre.

Accord de la Commission Permanente, avec 16 votes pour.

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

22 **Demande de garantie d'emprunt SA Mancelle d'Habitation Le Mans-avenue de la Libération**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 50 %, pour un emprunt d'un montant total de 1 361 629 € destiné à financer la réhabilitation de 55 logements locatifs collectifs situés 68 avenue de la Libération au Mans.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

23 **Demande de garantie d'emprunt SA Mancelle d'Habitation Le Mans, allée Pablo Picasso**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 50 %, pour un emprunt d'un montant total de 2 413 519 € destiné à financer la réhabilitation de 90 logement locatif collectifs situé allée Pablo Picasso au Mans.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

24 **Demande de garantie d'emprunt SA Mancelle d'Habitation Couaines**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation, à hauteur de 50 %, pour un emprunt d'un montant total de 406 922 € destiné à financer la réhabilitation de 49 logements locatifs collectifs situés rue de Londres à Couaines.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

25 **Garantie d'emprunt Modification des caractéristiques d'un emprunt garanti Association La Flambée Productions**

Il est proposé à la Commission permanente de réitérer sa garantie à l'association La Flambée Productions pour un emprunt d'un montant à l'origine de 60 000 € garanti à hauteur de 30 % et réaménagé auprès du Crédit Mutuel (allongement de la durée du prêt de 6 mois).

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

26 **Mise en œuvre d'une convention de participation garantie prévoyance**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président du Conseil départemental de la Sarthe à signer la future convention de participation avec l'opérateur INTERIALE/GRAS SAVOYE, et tout autre document s'y rapportant.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

27 **Organisation des astreintes de décision et d'exploitation au sein de la Direction des Territoires, de l'Agriculture et du Développement durable**

Il est proposé à la Commission permanente d'adopter la mise en place, pour les agents du service de l'eau et des rivières domaniales, à compter du 1er juin 2020 (simultanément avec la date de réorganisation du service de l'eau et des rivières domaniales), des astreintes de décision et des astreintes d'exploitation.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

28 **Développement économique - Transmission d'actions SECOS**

Il est Proposé à la Commission permanente d'autoriser le rachat par le Département de la Sarthe de 304 actions auprès de la société FRANPART à l'euro symbolique.

Accord de la Commission Permanente, avec 21 votes pour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



Dominique LE MENER

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.